

MAIRIE DE LE RETAIL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 6 AVRIL 2023**

Réunis sous la présidence de Madame Véronique GILBERT, Maire, salle des Associations.

Présents : Mesdames Henriette BEAUDET, Carine BERNARD, Claudette CHARRIER, Véronique GILBERT
Messieurs Charles BARRIBAUD, Sébastien BERGUER, Damien DAVIGNON, Jean-Pascal GUIOT, Rémy NEAU, Arnaud POIRAUT

Excusée : Marie-Noëlle BEAUDET

Date de la convocation : 29 mars 2023

Ordre du jour :

- **Vote du budget primitif 2023**
- **Sauvegarde des données informatiques**
- **Bilan des réunions de travail « maison Madeleine » par la commission en charge du dossier**
- **Questions diverses**

Madame le Maire a ouvert la séance à 20H30 et propose comme secrétaire de séance Sébastien BERGUER.

Approbation Procès-Verbal :

Madame le Maire demande si le procès-verbal de la séance du 22 mars 2023 soulève des observations. Aucune objection n'étant émise, elle propose de passer à son adoption. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

• VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Délibération : 018-06-04-2023

Préparé par la commission finances, le budget primitif 2023 est présenté à l'assemblée par le Maire, comme suit :

Section de fonctionnement : 346 935.48€

Dépenses	
charges à caractère général	132 510.00
charge du personnel	113 200.00
autres charges de gestion	26 016.00
charges financières	3 178.00
virement à la section de fonctionnement	72 031.48
Recettes	
produit des services	900.00
impôts et taxes	129 581.00
dotations - participations	55 380.00
autres produits de gestion	19 050.00
excédent reporté	142 024.48

Section d'investissement : 184 110.22€

Dépenses	
emprunts	18 671.00
immobilisations corporelles	44 439.22
Opération 0112 Logis	40 000.00
Opération 0129 réserve incendie	40 000.00
Opération 0130 salle des Associations	41 000.00

Recettes	
virement à la section	72 031.48
solde reporté	30 678.74
dotation	4 700.00
subvention investissement	1 700.00
produits de cession	75 000.00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** et **VOte** le budget primitif 2023 ainsi équilibré tant en dépenses qu'en recettes
- **AUTORISE**, conformément à l'article L.5217-10-06 du CGCT, le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses du personnel, dans les limites suivantes :
 - ◆ Fonctionnement : 7%
 - ◆ Investissement : 7%

Voix : 10 « Pour »

• **SAUVEGARDE DES DONNEES INFORMATIQUES**

La parole est laissée à Sébastien Berguer en charge du dossier. Celui-ci commente et présente différents devis de prestataires.

Diverses informations ont été communiquées par les services de la Communauté de Communes de Parthenay Gâtine sur la sauvegarde des données des collectivités. Le service commun, dont la commune adhère, réfléchit à l'hébergement des données des collectivités, souhait largement demandé par celles-ci.

Actuellement, les sauvegardes données bureautiques et données des applications du Centre de Gestion, sont faites quotidiennement sur clés USB.

Sébastien Berguer, relate que le bourg de Le Retail, de par sa position éloignée du "DSLAM" (à côté du Belvédère), possède un faible débit et ne peut être amélioré que par l'arrivée de la fibre optique (début des travaux au Retail pour 2024 et ce jusqu'à fin 2025).

Après concertation des membres présents il est convenu de rester sur le système actuel de sauvegarde, le sujet sera discuté quand la fibre sera installée.

• **BILAN DES REUNIONS DE TRAVAIL « MAISON MADELEINE » PAR LA COMMISSION EN CHARGE DU DOSSIER**

Deux réunions ont eu lieu. Les membres de la commission commentent tous les postes qui ont été traités : un tableau des dépenses est présenté. Madame le Maire demande d'affiner les postes et de présenter des devis pour établir un plan financier afin que ce dernier soit en adéquation avec l'opération « salle des Associations » présentée au budget primitif.

QUESTIONS DIVERSES :

Vide-grenier : dimanche 7 mai 2023, vide-grenier au Logis de la Forêt, organisé par le Comité des Fêtes.

Cérémonie du 8 mai – repas communal

Programme de la cérémonie du dimanche 8 mai :

- 11h30 : départ du cortège de la mairie
- allocution et dépôt de gerbes au monument aux morts
- vin d'honneur et repas servi au Logis de la Forêt

Henriette Beudet et Claudette Charrier sont chargées d'élaborer le menu du repas.

Une participation de 11€, payable à l'inscription, sera demandée aux personnes de la commune, âgées de 65 ans et plus. Toute personne qui désire être au repas peut s'inscrire moyennant une participation de 17€.

Transport solidaire : Henriette Beudet demande que soit diffusée l'information sur le transport solidaire car actuellement une habitante de la commune est beaucoup en demande et pour l'instant cette action est faite bénévolement. Une information sera diffusée sur le site et par affichage extérieur.

Claudette Charrier informe l'assemblée que cette opération fonctionne très bien sur la commune de Secondigny.

Maison de Madeleine : L'entreprise, Yannick Bernard, est intervenue sur la toiture de la « Maison Madeleine » suite à des fuites d'eau.

Madame le Maire interpelle Rémy Neau, membre du Comité des Fêtes, pour que soit réalisée une opération de désencombrement dans la « Maison de Madeleine ». Lors du vide-grenier il est décidé que soit mis, au déballage, des objets ou autres qui sont actuellement entreposés dans le bâtiment.

Prochaine réunion de conseil : jeudi 1^{er} juin 2023, 20h30 Salle des Associations

L'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à vingt-deux heures quarante minutes.

La Présidente

Véronique GILBERT

le Secrétaire

Sébastien BERGUER

Les Membres

Charles BARRIBAUD

Henriette BEAUDET

Marie-Noëlle BEAUDET
Excusée

Carine BERNARD

Claudette CHARRIER

Damien DAVIGNON

Jean-Pascal GUIJOT

Rémy NEAU

Arnaud POIRAULT